

# Communication financière : règles, pratiques et sanctions

**Mardi 26 juin 2018**

**9h-13h**

(Suivi d'un déjeuner)

**S'inscrire :**

**INSTITUT DE L'ENTREPRISE COTEE**

**Middlenext**

Palais Brongniart - 28, place de la Bourse - 75002 Paris - Tél : 01 55 80 75 73

Florence Lavoissière

[f.lavoissiere@middlenext.com](mailto:f.lavoissiere@middlenext.com)

## Communication financière :

### LIEU

- **PARIS**  
9h - 13h (Accueil à 8h45)  
Palais Brongniart  
28, place de la Bourse - Paris

### OBJECTIFS

En se basant sur le cadre réglementaire de l'information des sociétés cotées, étudier à la fois comment ces règles sont mises en application à travers les différentes pratiques en cours ainsi que les risques et les sanctions potentielles en cas de non-respect.

Présentée par des spécialistes du droit et de la communication, la formation s'adresse à tous ceux qui contribuent à la communication financière au sein de l'entreprise : dirigeants, direction financière, direction juridique, direction de la communication...

### ORGANISATION

- Session ½ journée
- 8 participants maximum
- Petit déjeuner d'accueil
- Déjeuner sur place

### CONTENU

- **Les obligations en matière d'information financière**
  - Information périodique : calendrier, contenu
  - Information permanente : définition, exemples
  - Comment apprécier ce qui relève de l'information permanente ?
- **Les risques identifiés**
  - Risques liés au contenu
  - Risque liés à la diffusion
  - Focus sur la communication digitale : site web, email, réseaux sociaux
- **Responsabilité, sanctions, prévention**
  - Personnes concernées
  - Prévention des manquements d'initiés

### PRIX

- Membres MiddleNext :  
540€ TTC (450 € HT)
- Prix public :  
1080 € TTC (900 € HT)

Organisme de formation agréé

### INTERVENANT

**Mathieu CALLEUX**, Directeur Général, CALYPTUS  
**Philippe D'HOIR**, Avocat, D'hoir Beaufre Associés

### INSCRIPTIONS

Florence Lavoissière

Tel. 01 55 80 75 75

E-Mail : [f.lavoissiere@middlenext.com](mailto:f.lavoissiere@middlenext.com)

Les frais d'inscription doivent impérativement être réglés avant la manifestation. Dès réception de votre inscription, une **facture tenant lieu de convention de formation simplifiée**, vous sera adressée. Les frais d'inscription comprennent l'accès à la formation, l'accueil café, le déjeuner et la documentation.

## BULLETIN D'INSCRIPTION

M<sup>me</sup>    M.   .....

Fonction   .....

Entreprise   .....

Téléphone   .....

E-Mail   .....

### Communication financière : règles, pratiques et sanctions

Mardi 26 juin 2018

participera à la matinée

Je joins un chèque de règlement (à l'ordre de Middlenext) de :

540 € TTC, pour les membres de Middlenext

1080 € TTC, pour les non membres

ne participera pas

**Bulletin à retourner impérativement accompagné de votre règlement :**

INSTITUT DE L'ENTREPRISE COTEE

**Middlenext**

Florence Lavoissière

Palais Brongniart  
28, place de la Bourse  
75002 Paris

Tél : 01 55 80 75 75